



République et canton de Genève

AVIS



En conformité de l'article 15 de la loi du 13 avril 1984 sur l'administration des communes

**le Conseil municipal de la commune de Gy
est convoqué pour une séance ordinaire**

**le jeudi 24 mars 2022 à 19h.15
à la mairie**

ORDRE DU JOUR :

1. Approbation de l'ordre du jour de la séance du jour
2. Approbation du procès-verbal du 24 février 2022
3. Communications du Maire et des Adjointes
4. Communications du Bureau
5. Comptes rendus des commissions
6. Dates des prochaines séances
7. Propositions individuelles et questions
8. Divers